



GARDES NATURE

Numéro 24 – avril 2021

EDITO

10 ans déjà pour notre association. La dynamique des adhérents reste réelle et enthousiasmante notamment lors de la tenue de nos AG. L'ambiance y est festive et amicale. Nous nous retrouvons pour échanger sur notre métier. Nous exprimons nos préoccupations professionnelles et nos moments heureux passés au travail... Si, si, nous pouvons encore travailler avec plaisir malgré l'ambiance morose que nous impose cette saleté de Covid.

Au-delà de notre rencontre annuelle, les membres de l'association peuvent à tout moment, contacter un collègue, un membre du conseil d'administration ou du bureau pour exprimer son mal-être ou ses difficultés rencontrées dans son métier, ou plus. Notre association est avant tout « un groupe humain », un lieu d'échanges. De nos jours, cette approche chargée d'empathie les uns vers les autres reste rare, surtout au sein de nos établissements publics, de plus en plus technocratiques où les liens humains laissent la place aux austères démarches numériques. L'évolution « dématérialisée » de notre société engendre l'isolement des individus et provoque des malaises psychiques. Dans le cadre de nos métiers en pleine nature, nous sommes quelque peu préservés car nous travaillons dans des environnements qui nous autorisent la contemplation et le ressourcement ; néanmoins, les contrariétés administratives nous rattrapent souvent et elles sont parfois aggravées par l'approche purement comptable de nos employeurs publics qui fragilisent la bonne réussite de nos missions.

Nous sommes des passionnés, nous souhaitons le rester, notre association doit pouvoir nous aider grâce à nos échanges et le partage de nos expériences.

Bon courage, restons attentifs à nous, à la Nature,
Naturellement,

Hervé BERGERE
Président de GNF



Lettre du Président de l'ERF - traduction Tristan CALISTRI

Chers amis et collègues gardes,

Mes humbles excuses pour ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais les choses ont été quelque peu mouvementées depuis que le nouveau Bureau a été mis en place fin mai 2020. Soyez certains que malgré les problèmes mondiaux, la menace de pertes d'emplois, la pandémie et une foule d'autres considérations, des réunions mensuelles ont permis de faire avancer les choses. Des sujets administratifs à rallonge ont dû d'abord être traités, incluant la mise à jour de notre liste d'adhérents, mais nous sommes maintenant en position pour aller de l'avant !

J'espère que vous êtes déjà au courant de l'annonce du 10ème Congrès Mondial des Gardes (World Ranger Congress) qui devrait être tenu aux Açores au Portugal, **du 5 au 9 Juin 2023** (au lieu de 2022). Félicitations à l'Association Portugaise de Gardes Natures (APGVN : Associacao Portuguesa de Guardas e Vigilantes de Natureza) de nous permettre d'assurer cet événement.

En conséquence, ERF peut désormais annoncer que son propre congrès sera tenu en **Albanie en mai 2022** ! Cet événement est très prometteur et nous l'attendons avec impatience, surtout après la déception subie l'année dernière lors de l'annulation du congrès en Bavière, et d'autant plus au vu du travail intense qui avait été fourni pour son organisation. Notre site internet sera mis à jour avec les détails en temps voulu, toutes les informations pratiques seront bientôt publiées à partir de mai 2021.

Je voudrai aussi annoncer la création de plusieurs **groupes de travail**. Il est important d'utiliser les compétences et l'enthousiasme d'autant de membres que possible, c'est aussi une manière de répartir la charge de travail et d'impliquer d'autres gardes pour indiquer la marche à suivre pour l'ERF.

Ces groupes de travail seront listés sur notre site internet dans les prochaines semaines et comprendront : Formations, Récolte de fonds / Image, Volontaires, *Junior Rangers*, Nouvelles Associations de Gardes.

Si vous souhaitez participer, contactez le référent du groupe de travail et s'il y a un sujet qui n'est pas listé et qu'il vous semble utile de travailler, contactez-moi sur president@europeanrangers.org

Le groupe de travail **Formation** a déjà commencé à échanger et organiser des futures sessions de formations, certaines issues du travail déjà effectué pendant la préparation du congrès annulé. Elles incluront les formations "Interprétation" au Danemark, "Techniques de Sauvetage des Phoques" en Irlande - qui avec un peu de chance sera en ligne - "Gestion des Grands Carnivores" en République Tchèque, "Travailler" avec *Junior Rangers* et *Youth+* en Allemagne. Même s'il est peu probable que des imprévus liés aux contraintes du COVID se produisent d'ici l'automne, l'objectif est d'avoir les choses bien organisées en avance pour qu'elles soient mises en place très vite, une fois que l'opportunité se présente. Déjà, des financements et des offres de parrainage ont été préparés et envoyés.

Le groupe de travail "**Volontaires**" est en train de mettre sur pied un rapide questionnaire pour encourager les membres intéressés à répondre et rejoindre le forum en ligne, afin de discuter en détails des problèmes rencontrés.

Les temps sont difficiles pour chacun d'entre nous et les restrictions actuelles s'ajoutent à la solitude que nous ressentons tous. La mise en réseau des gardes et le travail pour l'ERF semblent vraiment éloignés, mais le Bureau espère qu'en vous tenant régulièrement informés par une lettre, nous pouvons au moins commencer à nous rassembler petit à petit.

Il est important de garder le contact et le jour viendra où nous pourrons nous revoir en personne. D'ici là, restez en bonne santé et prenez soin de vous,

Mes meilleures salutations,

Urs Wegmann, Président de l'ERF

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 10/10/2020 à Port-Cros (83)

Par Loïc LEMOINE



Les membres de GNF présents à l'AG

Ordre du jour :

- 1- Présentation du rapport moral du Président
- 2- Présentation du rapport financier par le trésorier
- 3- Perspectives

1- Présentation du rapport moral du Président

En introduction, le Président Herve Bergere remercie l'équipe du Parc National de Port-Cros pour leur accueil et l'organisation des journées techniques d'échanges en marge de la présente assemblée générale. Il remercie également l'ensemble des participants qui se sont déplacés depuis toute la France.

Malgré la situation sanitaire due à la crise de la Covid, il a été décidé de maintenir cette assemblée générale en respectant les mesures sanitaires, celles-ci ont été rappelées lors de l'arrivée et de l'installation de chaque participant, des masques et du gel hydro alcoolique sont à disposition durant ces trois jours.

Cette crise sanitaire a engendré de nombreuses annulations de projets et d'évènements (cinquième congrès de l'ERF en mai 2020, UICN Congrès mondial de la nature juin 2020...).

Les agents ont été très marqués par cet évènement sanitaire et le confinement a parfois été un réel traumatisme.

Trois conseils d'administration se sont tenus en visioconférence et les membres du bureau avec le CA ont continué à travailler sur des démarches administratives qui ont abouti (avec difficulté).

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL :

L'élection du nouveau bureau de l'ERF s'est faite par vote électronique et ont pour résultat :

Président : Urs Wegmann ; Vice-Président Ian Brooker ; Trésorier João Correia ; Secrétaire Artenisa Peculaj ; Formations Urs Reif ; Projets Niklas Göth.

Le congrès mondial des gardes s'est tenu en novembre 2019 au Népal sans représentation française du fait de la restructuration de l'OFB et du manque de soutien financier des différentes structures. Les élections du bureau de l'IRF ont donné les résultats suivants :

Président Chris Galliers; Vice-Présidente Linda Nunn ; secrétaire Jessica Korhut ; trésorier Mike Lynch ; représentant Afrique Amon Koutoua ; représentant Asie Rohit Singh ; représentant Amérique Central Leonel Delgado ; représentant Europe Urs Wegmann ; représentant Amérique du Sud Werhner Atoche Montoya, représentant Amérique du Nord Andy Wright; représentant Océanie Jolene McLellan ; « Administrateur et secrétaire corporatif » Andy Davies.

Le matériel radio à destination de la réserve communautaire de BOUNDU au Sénégal et momentanément stocké en Isère car l'envoi du container a été remis à plus tard en raison de la crise sanitaire.

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL : COMMUNICATION

L'adresse de Garde Nature de France est désormais domiciliée au siège du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne.

La plaquette de présentation de l'association a été mise à jour, notamment en ce qui concerne les adresses. Une réédition de celle-ci est en préparation et devrait être réalisée avant la fin d'année ; l'imprimeur a été choisi sur la base d'un devis pour mille plaquettes.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

2- Présentation du rapport financier par le Trésorier

Gardes Nature de France : Exercice 2020 en €				
Opérations	Date	Crédit	Débit	Soldes intermédiaires
	Solde au 14/10/19			2323.19
Cotisation	22/10/19	15		2338.19
Cotisations et produits dérivés	08/11/19	646		2984.19
Cotisations(Vir)	20/11/19	30		3014.19
Cotisations	20/12/19	120		3134.19
Frais de tenue de compte	02/01/20		16	3118.19
Cotisation (Vir)	31/01/20	15		3133.19
Cotisations	29/02/20	45		3178.19
Cotisations (Vir)	24/03/20	30		3208.19
Frais de tenue de compte	01/04/20		16	3192.19
Cotisation	21/04/20	15		3207.19
Achat disque dur (ticket 315156)	12/06/20		69.99	3137.20
Commissions+ frais tenue de compte	01/07/20		16,03	3121.17
Cotisations	11/09/20	45		
Intérêt		0.46		
Frais de tenue de compte	01/10/20		16	3150.63
	Solde au 10/10/20			3150.63

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3- Perspectives

COMMUNICATION :

- Réalisation de deux bulletins de GNF avec certains articles fléchés :

Théo Bonnet sur le lynx, Caiteline Lajoie sur les chiroptères, Jérôme Carlin sur les éco-compteurs, mais aussi sur le commissionnement.

- Réalisation d'un trombinoscope :

Pour ce faire chacun peut envoyer sa photo à Aline Tomei, de plus il serait très intéressant d'abonder dans la photothèque avec des photos des divers agents en action. Une autre proposition est de réaliser un clip sur le travail des gardes.

- Ne pas hésiter à diffuser les propositions de postes dont nous avons connaissance.
- Prendre notre autonomie en matière d'hébergement de notre site :

Le site de GNF est actuellement hébergé par l'ERF, cependant, un changement de fonctionnement va orienter vers Google Workspace, GNF étant plutôt partisan de logiciel libre la question se pose entre suivre ce changement ou utiliser un serveur indépendant qui coûterait aux alentours de 80 euros par an.

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL :

- Renouer contact avec des interlocuteurs de l'OFB :

Suite à son changement de poste Herve Bergère pourrait avoir l'opportunité de reprendre contact avec l'OFB maintenant restructurée, ainsi que Laurent Domergue via le réseau RNF.

- Réaliser une rencontre en mai ou juin des adhérents de GNF dans une région centrale de la France : Cette rencontre se veut plus technique et sur des actions concrètes et thématiques (gestion de conflits, utilisation des nouvelles technologies ...)

- Action auprès des agents en souffrance :

L'association se propose d'être à l'écoute des agents, c'est sa vocation de venir en aide aux membres, la solidarité entre agents reste une priorité notamment en cette période tourmentée.

ACTIONS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL :

- Attente de l'IRF d'une réponse sur le « code de déontologie du garde », le but étant d'établir une définition et un code de conduite des gardes.
- Congrès mondial de l'UICN prévu en juin 2021.
- Reprise des actions internationales (ERF)

BILAN :

Nous pouvons constater que le nombre d'adhésions reste stable chaque année et déplorer qu'il n'y ait pas d'augmentation de celui-ci. Cette stagnation du nombre d'adhérents est sûrement dû au manque de rayonnement de GNF et les finances de l'association s'en trouvent fragilisées.

Nous notons aussi un manque de soutien financier des structures quant à la participation des agents aux congrès de l'IRF. L'annuaire des compétences ne semble pas être utilisé, il a pourtant tout son intérêt. La communication entre les membres reste difficile aux vues des répartitions géographiques, cependant la mailing liste et le site de GNF doivent permettre plus d'échanges.

Heureusement, l'ensemble des adhérents ont une appréciation très positive des AG de GNF, les échanges techniques sont nombreux, variés et très riches, la convivialité et l'écoute de chacun fait de ces journées d'échanges le moment fort de l'association.

La prochaine AG se tiendra au Parc National Marin du Golfe du Lion réserve de banyuls les 08, 09 et 10 octobre 2021. Pour organiser au mieux cette rencontre un questionnaire sera envoyé à chacun afin d'identifier les sujets à aborder.



Sortie découverte de l'île de Port Cros en bateaux

La fréquentation de l'été 2020 dans les espaces protégés – (Table ronde Port-Cros le 10/10/20)

Par Hervé BERGERE



Table ronde Fréquentation

1- Contexte :

Profitant de la venue des adhérents qui se déplacent pour participer à l'assemblée générale de GNF, il est habituellement organisé une journée pour découvrir le site naturel protégé qui nous accueille et pour échanger sur des sujets techniques. Compte-tenu des incertitudes de la tenue de l'AG liées au Covid, il a été convenu de mettre en place un seul atelier en plénière sur une problématique commune aux gardes. Cette année, nous avons abordé l'évolution de la fréquentation au sein des espaces naturels protégés suite au déconfinement.

2- Préambule :

Durant le confinement, les gardes n'ont pas tous été « logés à la même enseigne » pour la réalisation de leurs missions. La majorité des agents ont été contraints de travailler à domicile en dehors de quelques exceptions comme ci-après.

Certaines équipes ont été autorisées à travailler sur le terrain en respectant quelques mesures d'adaptation. Sur les ENS de l'Isère, le site des Écouges a été fermé au public, mais les gardes continuaient à effectuer des tournées de surveillance. Les suivis impliquant l'accès à des zones à risque ont en revanche été interdits.

Au Parc national de Port-Cros, la Direction a proposé le choix aux agents de soit travailler sur les îles, soit de « télétravailler » depuis son domicile. Une présence sur le terrain étant nécessaire, les agents avaient la possibilité d'alterner leur présence sur le terrain. Dans le Parc national des Écrins en revanche, seules les missions destinées à assurer la sécurité des équipements ou les constats de « dommage loup » sur les troupeaux étaient autorisées.

Dans le PNR des Ballons des Vosges, les agents de l'ONF étaient sur le terrain mais pas les agents de l'OFB ; les agents du PNR gérant les réserves naturelles n'ont pas pu assurer leurs missions de suivi sur le terrain, tandis que sur d'autres réserves gérées par les CEN, les agents étaient présents.

Dans la réserve marine de Cerbère-Banyuls, toutes les activités marines étaient interdites, y compris pour les agents de la réserve. Il a été autorisé que chaque jour une patrouille terrestre en 4x4 pouvait effectuer une surveillance. Vers la fin de la période de confinement, des patrouilles nautiques ont été réalisées conjointement avec la police municipale.

Dans la forêt de Saint Pons (Bouches-du-Rhône), les gardes à cheval n'ont pas été complètement confinés pour pouvoir continuer à s'occuper des chevaux, mais ils ont été limités à une astreinte par jour, à tour de rôle, permettant d'assurer une patrouille. Le suivi de l'aigle de Bonelli a ainsi pu être maintenu. Les gardes étant les seuls à pouvoir accéder au site, ils ont pu faire remonter les informations au CEN PACA. Les horaires ont été adaptés pour éviter aux gardes de se croiser, néanmoins, le maintien de ce dispositif risque de poser problème en hiver avec l'allongement des nuits.

D'une façon générale, les personnels des espaces protégés déplorent le manque de consignes de la tutelle ministérielle, les attentes de l'encadrement se limitant souvent à connaître le nombre d'agents en télétravail ou en arrêt. En effet, le plan de continuité du service public pendant le confinement n'incluait pas la continuité de la conservation des espaces naturels. Les organismes gestionnaires ont donc dû décider et improviser pour gérer le confinement aussi bien que le déconfinement, sans harmonisation d'un espace naturel à l'autre.

3- Constat de l'effet du déconfinement :

Il a été constaté une fréquentation exceptionnelle par son ampleur sur tous les sites naturels protégés :

Dans le PNR Scarpe-Escaut par exemple, les règles sanitaires ayant été plus strictes en Belgique qu'en France, ce parc naturel régional connaissant habituellement une fréquentation « étalée » dans le temps a vu sa fréquentation augmenter fortement sur quelques jours à la suite du déconfinement. Des arrêtés de fermeture des sites ont dû être pris par les gestionnaires (Parc naturel, Département, ONF) pour limiter les risques de dégradation. Les habitants de la région n'ont pas suivi cette tendance, les « locaux » ayant limité leurs sorties selon Loïc Lemoine, coordinateur des écogardes du Parc.

Les gardes du site ENS des Écouges (Isère) ont constaté une forte hausse de la fréquentation du site dont ils assurent la gestion. Les chiffres donnés par les 40 écompteurs installés dans les différents sites montrent une réelle hausse de la fréquentation.

Dans le massif du Taillefer, zone Natura 2000 du sud-Isère, on compte une augmentation de 51% entre mai et septembre par rapport à 2019 et même 66% d'augmentation pour les jours de semaine. L'évolution est plus difficile à chiffrer dans le PN des Écrins, où les points d'accès sont très nombreux, mais la tendance est similaire d'après Emmanuel Icardo, technicien patrimoine dans le secteur Valbonnais du PNE. Le site du lac Lauvitel dans l'Oisans notamment, à 1 heure 1/2 de marche du parking, a connu une explosion de la fréquentation, en comparaison avec les années précédentes.



Surfréquentation PN de Port Cros

Pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) et le PNPC la fréquentation importante et brutale a beaucoup préoccupé les gestionnaires sur le risque d'incendie. Les efforts de surveillance ont porté sur ce sujet surtout lors des jours de fermeture des massifs forestiers.

Francis Dorr, responsable du secteur de Port-Cros au Parc national, annonce une fréquentation en hausse de 24% en PACA en juillet, et de 29% en août, ce qui s'est ressenti à Port-Cros.

Dans le PNR des Ballons des Vosges, Agathe Gérard, garde-technicienne de la réserve naturelle de la Tourbière de Machais, rappelle que la Route des crêtes était déjà très fréquentée les années précédentes, et elle ressent que le problème s'est encore aggravé cette année même si elle ne dispose pas des chiffres de la fréquentation. Concernant la réserve naturelle dont elle s'occupe, elle a constaté peu de changement compte tenu de la taille modeste (150 ha) et de la confidentialité du site isolé. Peu fréquentée, elle a connu malgré tout une augmentation du nombre de drones et de vélos, tendance déjà amorcée ces dernières années.

Éric Jullian présente le dispositif permettant le suivi de la fréquentation du Parc naturel marin du Golfe du Lion. Celui-ci inclut l'usage des éco-compteurs, le suivi visuel des bateaux en mer et depuis la côte, l'analyse d'images aériennes et des pièges photos. Une stagiaire en master 2 est en train de travailler sur ces données. Dans la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls, Ronan Rivoal a constaté une faible augmentation de la fréquentation. De plus, les méthodes de comptage utilisées ne permettent pas de déceler les changements des pratiques.

Les espaces protégés ont été fréquentés par des personnes peu habituées au milieu naturel :

C'était particulièrement visible en montagne, où des visiteurs sont arrivés sans le minimum d'équipement requis pour randonner telles que des chaussures adaptées, de l'eau ou des vêtements chauds. Pour Jérôme Carlin, chef des écocardes de l'Isère, il s'agit d'un ressenti général, les gardes étaient confrontés à un public inhabituel cette année, et cela se sentait aussi dans la discussion. L'influence des médias qui a fortement fait la promotion des espaces protégés a joué un rôle dans cette affluence, hélas, sans l'accompagner d'un message de prévention.

Même constatation dans le PNR du Vercors, avec des visiteurs qui louaient un âne sans savoir le conduire, des gens en tongs sans eau et sans carte, rapporte Etienne Bessaguet, écocarde saisonnier au Parc. Les gens avaient un besoin légitime de venir en montagne, mais sans savoir comment s'y comporter.

Le Parc national des Calanques de son côté a servi de destination de substitution aux personnes se rendant habituellement dans le Maghreb pour les vacances, peu habitués également à la réglementation stricte d'un parc national.

Au Parc national de Port-Cros, il s'agit de l'accélération d'une tendance déjà identifiée depuis plusieurs années, avec des plaisanciers qui manquent de compétences ou de matériel pour l'utilisation de leur bateau comme le souligne Francis Dorr. Les gens attendent que tout leur soit expliqué et signalé.

Dans le Parc régional des Ballons des Vosges en revanche, Laurent Daumergue a remarqué la présence de davantage de visiteurs locaux cette année, ce qui nécessite d'adapter son discours mais constitue aussi l'opportunité de sensibiliser les habitants aux enjeux de leur territoire.

4- Problèmes relevés :

La faune sauvage, qui avait repris ses droits pendant le confinement, a été fortement perturbée au déconfinement :

Dans le PNRSE, de nombreux animaux de sont rapprochés des habitations pendant le confinement, ce qui révèle à quel point l'activité humaine interfère avec celle des animaux sauvages "en temps normal" comme le souligne Loïc Lemoine.

Aline Tomeï, garde à cheval pour le Département des Bouches-du-Rhône, confirme que dans le massif de la Sainte-Baume les gardes ont pu constater le retour de la faune pendant le confinement, aussitôt disparue au moment du déconfinement.

Sur le littoral atlantique, les gravelots à collier interrompu (oiseau limicole) ont bénéficié de l'absence des chiens errants pour bien occuper l'espace du bas des dunes pour nicher, hélas, lors du déconfinement, les chiens non tenus en laisse des promeneurs ont afflué et ont détruit de nombreuses nichées d'après Hervé Bergère, conservateur de la réserve de Chanteloup en Vendée. Lorsque des mesures de limitation de la fréquentation ont finalement été prises, il était déjà trop tard.

La même constatation a été faite par Éric Jullian dans le Golfe du Lion, où les arrière-plages servent de zone de nidification aux oiseaux, notamment à la sterne naine qui avait commencé à nicher avant le déconfinement. La commune a été très réactive en prenant un arrêté interdisant l'accès du public, matérialisé sur le terrain (piquets, grillage), mais dès le mois de juillet les randonneurs et les gens promenant leur chien ont conduit à la destruction des nichées en passant outre les barrières physiques.

Même constat dans les ENS de l'Isère, avec une faune sauvage présente en des lieux inhabituels, qui a été fortement dérangée au moment du déconfinement. Il est d'ailleurs regrettable que des suivis n'aient pas été programmés pendant le confinement pour mieux comprendre le comportement des animaux en l'absence de l'homme souligne Jérôme Carlin.

La saturation de sites non prévus pour accueillir beaucoup de monde :

Au PNRSE, certaines routes en forêt ont été fermées par l'ONF, qui a profité de la situation sanitaire pour prendre des mesures qui étaient déjà envisagées auparavant (ces routes ne vont probablement pas ré-ouvrir). Du coup la fréquentation s'est reportée et concentrée sur des zones qui n'étaient pas aménagées pour ça, en particulier pour ce qui concerne le parking des véhicules, produisant des problèmes de voisinage (portails bloqués, embouteillages) entre autres nuisances.

À Gavarnie, dans le PN des Pyrénées, suite à des problèmes de parking sauvage sur des sites non prévus, des parkings complémentaires ont dû être aménagés en urgence pour délester les parkings principaux. D'une façon générale le parking sauvage a augmenté à peu près partout.

À l'entrée du massif des Écouges, le stationnement des voitures était déjà limité (une quarantaine de places), il s'est retrouvé complètement saturé cette année, la file de voitures garées atteignant parfois le col de Romyère à plusieurs kilomètres selon Vincent Fouilland, garde sur le site. Cet état de fait aggravait des problèmes de sécurité comme le blocage de l'accès pour les véhicules de secours et de service public.

C'est même parfois l'accès jusqu'aux parkings qui posait problème, comme en Chartreuse où certaines routes ont été fermées par arrêté municipal, causant des embouteillages source d'énerverment voire de conflit. Même problème sur le massif du Taillefer, la route d'accès au Poursollet étant étroite et en cul-de-sac, la circulation s'est retrouvée bloquée à plusieurs reprises.

À Port-Cros, les mêmes constatations ont été faites au niveau du port avec les bateaux en attente d'une place d'amarrage : jusqu'à 60 bateaux qui encombraient le chenal et les zones de manœuvre dans le port. Les plaisanciers étaient extrêmement énervés car tous avaient réservé au restaurant, ajoute Johann Cerisier.

L'augmentation des infractions et incivilités :

Au dé-confinement, les sites périurbains de l'Isère (à moins d'1 heure de voiture de Lyon ou de Grenoble) ont été très fréquentés, tandis que les sites de montagne, plus éloignés, sont restés fermés et les équipements verrouillés. Certains dispositifs de fermeture physique (rubalises, barrières) ont été dégradés. On constate également une augmentation du nombre de places de feu à la Fayolle ou au Col du coq en Isère, présence de chiens, réglementation non respectée...

Certains sites de baignade en rivière (protégée) ont été très difficiles à gérer du fait de la proximité de la ville et du besoin de nature des citoyens. Sur Saint-Pons les visiteurs ont complètement "oublié" la réglementation d'après Karine Guirado, garde à cheval dans les Bouches-du-Rhône.

Avec l'existence des risques de contamination dans les bâtiments collectifs, de nombreux vacanciers se sont reportés sur le camping sauvage et le camping-car (de location parfois) en remplacement des gîtes, refuges, hôtels ou campings. Avec pour conséquence l'occupation prolongée d'emplacements autorisés pour une seule nuitée et l'augmentation du camping sauvage mal maîtrisé. En bordure du Parc national des Écrins par exemple, on a pu observer de nombreux visiteurs qui campaient dans des champs ou des prés de fauche sans se soucier des conséquences économiques pour les agriculteurs relate Emmanuel Icardo. Sur le Taillefer, site Natura 2000 sans réglementation forte, de nombreux visiteurs ont campé sur des pelouses d'altitude très fragiles, ont fait des feux, malgré les panneaux d'information disposés au parking. Les gardes du PNE voisin ont dû venir en aide à l'agent chargée de mission Natura 2000 pour essayer de limiter les impacts négatifs sur l'environnement. Ils ont nettement augmenté les tournées de surveillance au lac du Lauvitel où les tentes se comptaient par dizaines, accompagnées de drones et de barbecues.



Camping sauvage PNR Ste-Baume

Même constat dans le PNR de la Sainte-Baume avec beaucoup plus de campings sauvages, de barbecues et de foyers ouverts malgré le risque important d'incendies, de déchets. Il est important de noter que les visiteurs étaient plus énervés et tendus que les années précédentes, confirme Carole D'Antuoni, responsable de l'équipe des gardes.

Francis Dorr dénonce un réel changement de comportement des visiteurs : "on avait l'impression que c'était leur dernier jour", et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, drones, chiens, casse des ganivelles protégeant faune et flore... "On a eu les aoûttiens au mois de juillet" ajoute Johann Cerisier, technicien au PN Port-Cros, certains visiteurs ignoraient même qu'ils se trouvaient dans un parc national. De plus, le confinement a empêché une phase de sensibilisation normalement effectuée en début de saison, permettant notamment d'informer sur certains dispositifs réglementaires nouveaux (zones de mouillage interdites).

5- Approches de solutions :

Favoriser les actions de prévention et d'information :

Plus que jamais la présence d'agents sur le terrain est nécessaire, pour sensibiliser et contrôler. Compte tenu du nouveau public qui arrive, la sensibilisation revêt un aspect prioritaire, comme cela a été le cas au déconfinement. Il faut absolument la présence d'agents sur les parkings pour informer les visiteurs qui n'ont pas l'habitude ni le savoir-faire des usages en environnement naturel.

Cette même information dans les écoles reste essentielle pour mieux connaître le vivant et ainsi mieux le respecter. Dans les médias on voit plus d'informations sur les nouveaux sports en nature que sur le savoir vivre en nature.

Impliquer les médias locaux, comme ça a été fait par France Bleue Isère concernant le comportement à avoir sur les alpages face aux chiens de protection par exemple (Etienne Bessaguet).

Réguler et limiter si nécessaire la fréquentation :

Dans de nombreux sites, la multiplicité des interlocuteurs concernés (communes, préfectures) complique sensiblement la prise de décision d'une limitation de la fréquentation. De plus, convaincre les représentants des institutions locales et institutionnelles est un travail titanesque.



***Ecocompteur pyrotechnique -
Sainte-Baume***

Le suivi par des écompteurs permet d'avoir une vision objectivée de cette évolution d'après Jérôme Carlin. L'exploitation des résultats permet également de mieux cibler les journées et horaires sur lesquels l'effort de surveillance doit porter. Il existe des logiciels d'analyse à destination des gestionnaires, permettant des requêtes et une visualisation des résultats. Ces résultats pourront être utilisés pour la gestion des sentiers, l'organisation des groupes accompagnés... François Victor, directeur adjoint du Parc national de Port-Cros, ajoute que l'OFB teste actuellement un nouveau matériel moins cher, plus compact de type numérique qui peut également servir à la surveillance.

Pour Hervé Bergère, la subjectivité et "l'impression du garde", qui est présent sur le terrain, ne doit pas être négligée pour autant. Du fait qu'il connaît bien son territoire, il peut faire remonter des informations et proposer des solutions pertinentes.

Laurent Domergue ajoute que si le rôle des gardes pour la mesure de la fréquentation est incontestable, la mesure de l'impact de la fréquentation est nettement plus compliquée.

En mer, des outils juridiques permettent de mieux gérer les flux des embarcations et de préserver les fonds marins en interdisant le mouillage par ancre. La zone de mouillage d'équipements légers « ZMEL » permet cette approche combinée juridique et technique. Le coût reste néanmoins élevé car pour 68 bouées il faut compter 300 000 à 400 000 euros. Cette nouvelle gestion des zones de mouillage exige également un gros travail d'acceptation par les usagers, les acteurs économiques et les instances de l'Etat chargées de la mer.

Apparition d'une nouvelle sensibilité environnementale :

Laurent Domergue, conservateur de la Réserve naturelle du Grand Ventron, relate qu'il a noté une conséquence positive de cette année hors-norme ; les habitants des territoires proches des zones protégées se sont réappropriés le territoire, avec la constitution de collectifs au sein d'une population d'ordinaire plutôt passive, pour faciliter la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, toujours selon Laurent Domergue, certains élus s'emparent de la problématique et expriment une nouvelle approche des problèmes de la fréquentation des visiteurs.

François Victor fait le constat qu'il est difficile d'interdire aux gens de fréquenter les espaces naturels pour des motifs environnementaux : la crise sanitaire a servi de révélateur à l'importance de la nature pour tous, y compris aux citoyens, il s'agit d'un véritable besoin à ne pas perdre de vue. Il y a aujourd'hui consensus pour dire que le tourisme de masse est intenable, que certains sites sont surfréquentés. Hélas, même l'argument de la sécurité n'est pas suffisant pour limiter la fréquentation.

Un projet de loi vise à la préservation du caractère des sites comme nouvelle approche pour en gérer la fréquentation. Cette approche avec l'aide des scientifiques en matière de sciences sociales devrait permettre de dépasser les difficultés liées à l'évaluation de la dégradation en temps réel de la biodiversité et de l'environnement. Il est essentiel de prendre en compte le ressenti du public pour que la visite d'un espace naturel ne soit pas une expérience négative.

Hervé Bergère évoque certaines études sur la fréquentation qui prend en compte le bien-être des visiteurs comme indicateur de charge et qui a plus d'écoute par les « décideurs » politiques (maires, syndicats professionnels des sports nature, commerçants...) plutôt que la conservation des espèces et des habitats.

Hervé Bergère rappelle que la notion de caractère des lieux a été introduite dans la loi de 2006 sur les parcs nationaux et que ce critère subjectif est souvent recherché par les visiteurs (le calme, l'exotisme, la beauté pure des sites, l'impression d'isolement...). Cette notion mériterait d'être étendue aux autres espaces protégés, qu'il s'agisse d'une zone humide, d'un site historique, d'une falaise...

6- Conclusion

Ces échanges sur le dé-confinement ont fait ressurgir tous les thèmes habituellement abordés par les gestionnaires d'espaces protégés qui recherchent des solutions techniques, éducatives, juridiques pour obtenir des outils favorisant une meilleure gestion des flux des visiteurs afin d'aboutir à une meilleure préservation de la nature.

Cette urgence de mieux gérer la fréquentation des visiteurs a été mise en exergue par les flux très élevés du public lors du dé-confinement. Les effets négatifs sur l'environnement et les insatisfactions des visiteurs ont surgi avec force et ont bien compliqué le travail de surveillance des agents de l'environnement.

Avec cet engouement des citoyens pour la nature qui est de plus en plus fort, il est urgent de trouver des solutions de gestion des flux de visiteurs, en limitant les volumes du public accueilli ou les périodes d'ouverture aux espaces les plus sensibles selon les enjeux biologiques de la faune ou de la flore.

Les gardes de la nature sont inquiets devant toutes ces nouvelles activités de plein air qui sont parfois de plus en plus intrusives vis à vis l'intimité et le calme nécessaires au bon fonctionnement biologique de la faune et de la flore (drones, équipements sportifs ...).

Nos décideurs institutionnels doivent garder une écoute attentive des agents de terrain qui relèvent une augmentation des dégradations des comportements des visiteurs et des dérèglements environnementaux.

Ce dé-confinement révèle ce que pourrait être les effets d'une augmentation continue de la fréquentation des espaces protégés dans les années à venir.

LA BOUTIQUE DES GARDES

Pour vous faire plaisir...

Le DVD « The Thin Green Line » / Tarif: 12€ TTC

N'oubliez pas que vous pouvez toujours vous procurer le DVD « The Thin Green Line », en version française qui met en avant le travail des Gardes à travers le Monde au travers de témoignages et de séquences vidéo filmées par Sean Willmore, Président de l'International Federation.

Le tshirt « Gardes Nature de France » / Tarif : 15€ TTC

Vous pouvez également commander le tshirt « Gardes Nature de France » en coton bio, coupe Homme et Femme, tailles XS à XL.

Le pins « International Ranger Federation » / Tarif : 4€ TTC

Enfin, sachez qu'il existe aussi le pins IRF, à accrocher en toutes circonstances à votre manteau, sac à dos, uniforme, casquette, etc.

Pour toute commande merci d'utiliser le bon de commande ci-dessous.



BON DE COMMANDE

La Boutique du Garde



ATEN
2 place Viala
34060 Montpellier cedex 2

Votre commande :

Article	Prix unitaire	Quantité/Taille	TOTAL
DVD « La Fine Ligne Verte »	épuisé		
Tshirt « Gardes Nature de France »	15€		
Pins « International Ranger Federation »	4€		
SOUS-TOTAL			
Frais de Port			
TOTAL			

Frais de port :

- Gratuit pour un pins
- 3€ pour un colis comprenant 2 à 5 articles
- 5€ pour un colis comprenant plus de 5 articles

Informations générales

Nom : Prénom :

Adhérent de l'association GNF : Oui Non

Si oui, structure :

Adresse de livraison :

.....
.....

Téléphone (en cas de problème) :

Envoyer le bon de commande et le chèque à l'ordre de « Gardes Nature de France » à l'adresse suivante :

CERISIER Johann
Maison du Parc National
83400 ILE DE PORT-CROS